



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Groupuscule la Digue

Question au Gouvernement n° 1019

Texte de la question

GROUPUSCULE LA DIGUE

Mme la présidente . La parole est à M. Damien Girard.

M. Damien Girard . Depuis des mois, le groupuscule d'extrême droite la Digue brutalise ma circonscription. Après avoir menacé des élus, perturbé une rencontre du planning familial et harcelé des militantes et des militants, ses membres ont dérobé des livres dans une médiathèque de Lanester pour mettre en scène un autodafé d'inspiration nazie et le diffuser sur leurs réseaux.

La semaine dernière, ils ont dégradé une nouvelle fois les abords de l'Université Bretagne Sud avec des tags aux références d'extrême droite et des menaces transphobes. La nuit suivante, un nouveau cap a été franchi : ils ont tabassé des étudiantes et étudiants venus recouvrir ces inscriptions.

Les membres de la Digue, nous les connaissons bien : Mediapart a révélé qu'ils étaient présents pour accueillir Jordan Bardella à Lorient en janvier 2024, lors d'une rencontre entre le président du Rassemblement national et des pêcheurs lorientais.

Un député du groupe RN . Qu'est-ce que tu racontes ? N'importe quoi !

M. Damien Girard . Dans cette assemblée en costume-cravate, l'extrême droite insulte, diffame, harcèle, intimide et tabasse dans nos villes et nos campagnes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS et LFI-NFP ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Depuis sa création, le Front national demeure le parti de la violence et du désordre. J'appelle ici tous les élus à cesser de fermer les yeux sur cette proximité et de minimiser ces actes violents, et à ne rien laisser passer. (*Mêmes mouvements.*) J'appelle aussi tous les élus de droite et du bloc central à faire preuve de responsabilité : en mettant sur le même plan la gauche et l'extrême droite, vous vous rendez complices de sa banalisation (*Mêmes mouvements*) et de la montée de la violence dans nos villes et nos campagnes.

Monsieur le ministre de l'intérieur, j'ai demandé trois fois à votre prédécesseur de dissoudre la Digue. Je vous l'ai demandé de nouveau, le 13 octobre. La semaine dernière, une quarantaine d'élus de Lorient et de Lanester se sont joints à moi pour réitérer cette demande une cinquième fois. Monsieur Nuñez, quand allez-vous quitter... ? (*Rires sur quelques bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme Hanane Mansouri . Vous posez deux questions à la fois !

M. Damien Girard . Quand allez-vous enfin dissoudre ce groupuscule nazi ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS et LFI-NFP ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.*)

M. Éric Michoux . Quel naufrage !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur.

Mme Hanane Mansouri . La chance !

Mme Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur . Merci pour votre question et pour le rappel des faits. Le 20 octobre, le préfet du Morbihan a interdit une manifestation déclarée par le collectif la Digue et prévue le 25 octobre dans le centre-ville de Lorient. Bien que présentée comme un hommage aux victimes civiles des bombardements de 1942, cette manifestation – comme vous l'avez rappelé s'agissant d'autres faits – visait un but politique et idéologique identitaire, s'inscrivant dans la mouvance de l'ultradroite radicale.

L'arrêté d'interdiction se fondait sur les risques caractérisés de troubles à l'ordre public, tenant à la radicalité du collectif. Le préfet avait estimé que l'interdiction constituait une mesure nécessaire, adaptée et proportionnée aux circonstances locales, compte tenu du choix du parcours, de la forte fréquentation du samedi après-midi, de la période de vacances scolaires et de la limitation des moyens disponibles, tant en effectifs de police qu'en capacités d'organisation.

Le jour prévu de la marche, aucune mobilisation du collectif n'a eu lieu. Près de 200 personnes se sont rassemblées place Glotin, à l'appel d'un collectif antifasciste du Morbihan, dans le cadre d'un rassemblement non déclaré. Cette manifestation, elle, n'a fait l'objet d'aucun incident notable.

Monsieur le député, soyez assuré que le gouvernement sera ferme à l'encontre de toute association, quelle que soit sa mouvance, si elle trouble l'ordre public, se rend coupable de dégradations et d'agressions. Les discriminations ne sont pas une opinion, mais un délit. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

Mme Sabrina Sebaihi . Mais il y a déjà eu des agressions physiques ! Il faut dissoudre !

Données clés

Auteur : [M. Damien Girard](#)

Circonscription : Morbihan (5^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1019

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur (MD)

Ministère attributaire : Intérieur (MD)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 novembre 2025